

**Subvention exceptionnelle au Syndicat Mixte du Musée
des Maisons Comtoises de Nancray**

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS		Validation du Vice-Président Le 13/06/05
Commission n° I		
séance du 23/05/05	favorable	
Commission n° II		
séance du 20/04/05	favorable	
Bureau		
séance du 2/06/05	favorable	

Inscription budgétaire	
BP 2005. Imputation : 6718.95	Solde avant opération : 60 000 € Montant de l'opération : 60 000 € Solde après cette opération : 0 €

La commission tourisme, le 20 avril 2005, a proposé la transformation de l'avance de trésorerie que la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a versé en 2004 au syndicat mixte du musée des Maisons comtoises en subvention de fonctionnement.

La commission des finances et personnel, le 23 mai 2005, a émis un avis favorable.

Il est proposé d'inscrire cette subvention sur le chapitre des subventions exceptionnelles : 6713.95

Par ailleurs, la Commission des finances et personnel émet le souhait de pouvoir disposer, au moins une fois par an, d'un rapport notamment budgétaire et financier sur le SM du Musée des Maisons Comtoises.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la transformation de l'avance de trésorerie 2004 en subvention exceptionnelle.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97

Contre : 0

Abstention : 0